



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020



Bilan synthétique d'exécution

Assemblée plénière octobre 2022





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LE CPER 2015-2020 : Bilan



➤ **Le territoire :**

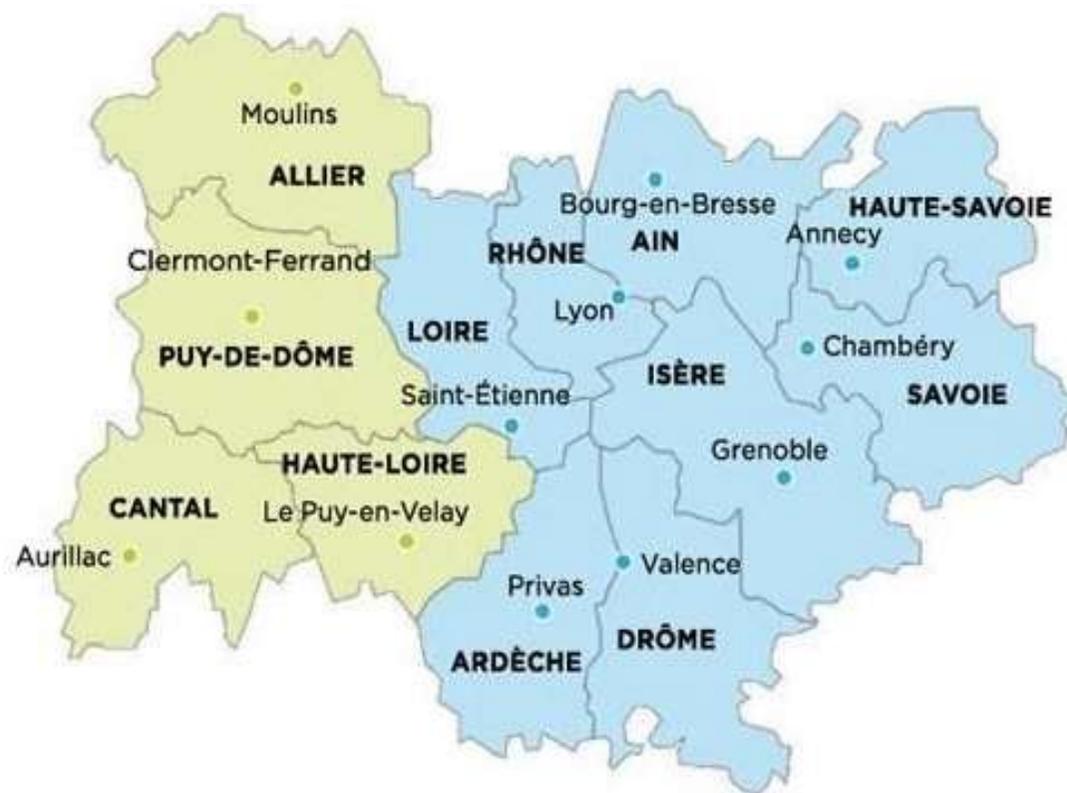
- 12 départements,
- 1 Métropole à statut particulier
- Plus de 8 millions habitants
- Superficie de 69 711 km²
- PIB : 263 Mds €

➤ **2 contrats :**

- CPER Auvergne :
 - + 4 contrats départementaux
 - + 1 contrats d'agglomération
- CPER Rhône-Alpes :
 - + 8 contrats départementaux
 - + 4 contrats d'agglomération
 - + 3 contrats spécifiques.

➤ **1 avenant commun aux 2 CPER**

➤ **5 CPIER**



Les engagements financiers du CPER 15-20

Engagements de 2015 :

- **Région Auvergne Rhône-Alpes :** 1 223 M€
+ crédits Région de droit commun (valorisés) : 1 021 M€
- **État et ses principaux opérateurs :** 1 290 M€
+ crédits valorisés (PIA, FSN, ARS...) : 1 302 M€

Engagements de 2019 (suite à avenants) :

Région Auvergne Rhône-Alpes 2 386,17M€
+ crédits Région valorisés: 720,76M€

Etat et ses principaux opérateurs: 1318,85M€
+ crédits valorisés 2 016,08M€

Les Grandes étapes

2015 : signature des 2 CPER « Auvergne » et « Rhône-Alpes »

2016 : protocole d'accord pour révision des deux CPER, mise au points des conventions territoriales

2017 : Avenant commun aux 2 CPER, ajustements des volets, intégration d'un volet sécurité

2019 : Avenant permettant d'ajuster la démarche à l'évolution des projets et à réaffirmer les priorités régionales avec un effort renforcé le volet territorial

Bilan CPER 15-20: Tableau synthétique engagement au 1^{er} sept.

	ETAT		ETAT				REGION					
	Part Etat crédits contractualisés en 2015	Part Etat crédits contractualisés en 2019	Engagé au 30/06/2021 Etat	Part engagée 2015-2020 (Base 2019)	Part engagée 201(-)2020 (base 2015)	Mandatements Etat	Part Région crédits contractualisés en 2015	Part Région crédits contractualisés en 2019	Engagé au 30/06/2021 Région	Part engagée 2015-2020 (base 2019)	Part engagée 2015-2020 (base 2015)	Mandatements Région
Volet mobilité multimodale	714,9	739,9	563,63	76%	79%	346,88	417,75	750,35	696,95	93%	167%	262,656
Volet Enseignement supérieur Recherche Innovation	137,07	137,07	129,29	94%	94%	129,4	150,1	210,3	134	64%	89%	82,77
Volet numérique	1,73	1,73	1,73	100%	100%	1,73	26,24	43,99	21,34	49%	81%	16,69
Volet Transition Energétique et Ecologique	208,12	208,12	244,98	118%	118%	112,53	155,09	157,09	182,5	116%	118%	63,537
Volet innovation filière d'avenir	0	0%					0	20	24,78	124%		9,03
Volet Emploi	19,2	19,2	19,2	100%	100%	6,68	22,3	22,3	17,72	79%	79%	16,67
Volet mixité, Egalité Femme-Homme	7,8	7,8	1,765	23%	23%	1,76	3	3	2	67%	67%	2
Volet culture (hors VT)	17,23	17,23	17,23	100%	100%	13,5	30,7	25,5	32,18	126%	105%	10,288
Volet territorial	88,6	92,2	71,9	78%	81%		238,1	973,64	788,46	81%	331%	359,06
Volet Urbain	95,6	95,6	128,2	134%	134%	16,64	180	180	132,8	74%	74%	45,01
TOTAL	1290,25	1318,85	1177,925	87%	91%	629,12	1223,28	2386,17	2032,73	85%	166%	867,711

Eléments clés du bilan

- Pour la Région:
 - Près de 14 000 opérations soutenus au titre du CPER 15-20 pour la Région dont plus 9800 au titre du volet territorial et les dispositifs d'aménagements du territoire: un CPER qui articule le financement de projets d'intérêt régional et un soutien plus diffus pour la solidarité territoriale
 - Les crédits contractualisés Région ont presque doublé à l'issue de l'avenant de 2019: les projets correspondants ont pu connaître une réalisation hors délais du CPER
 - Les paiements sur les engagements vont se poursuivre en lien avec les durées de validité des subventions (jusqu'en 2026 pour les engagements pris en 2021)

Exemples de Réalisations

Volet mobilité

Isère, Grenoble : opération routière A 480 et Rondeau

L'opération routière A 480 et Rondeau (RN 87) consiste à élargir à 2 fois 3 voies de l'A480 et traiter le secteur du Rondeau .

-Opération de 265 M€ pour l'aménagement de l'A480 par AREA, démarré en 2019 et avec une livraison fin 2022

-Opération de 83 M€ pour celui du Rondeau, sous maîtrise d'ouvrage Etat (34,5M€ Etat, 6 M€ Conseil Régional + autres Collectivités) avec la livraison des aménagements routiers fin 2023, et réalisation des aménagements paysagers jusque mi-2024.



Exemples de Réalisations

Aménagement du Pôle d'échanges intermodal (PEM) d'Aurillac (CANTAL 15)

18 mai 2021

Enjeux et contexte : Dans le processus d'évolution de la ville, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a souhaité redonner à la gare un rôle majeur dans l'organisation et le redéploiement des déplacements sur le du transport urbain et périurbain sur le site du PEM.

Descriptif de l'opération : L'opération porte sur l'ensemble des périmètres intéressant un PEM, à savoir :

- Le périmètre ferroviaire : mise en accessibilité des quais et rénovation du bâtiment voyageur,
- Le périmètre de la CABA : réaménagement du parvis et des accès à la gare, création d'un nouveau parking voyageurs, d'un parking-relais et d'une gare routière.

Etat d'avancement : Aménagements terminés en septembre 2020 sur le périmètre ferroviaire, Opération en cours de réalisation sur le périmètre CABA pour un achèvement en 2022.

Budget / plan de financement :

Calendrier : Validation subvention en CP des 23/11/2015 et 15/02/2019.

Païement en 2017 et 2019

Livraison 2022

Opération	Maîtrise-d'ouvrage	Montant-prévisionnel	Dont-part-Région	Dont-part-Etat (CPER)	Dispositif
Etude-de-faisabilité-et-de-programmation	CABA	122 K€	28 K€	28 K€	CPER-Etat-Région
Abords-de-la-gare: parking-voyageurs-et-gare-routière		6 M€	472 K€	423 K€	Volet-Mobilité-multimodale
Travaux-préparatoires-et-foncier		2 M€	562 K€	€	Contrat-Ambition-Région
Place-Sémard-et-parvis-de-la-gare		0,9-M€	456 K€	€	CAMV
Réfection-du-bâtiment-voyageurs	SNCF-Gares-&-Connexions	1,5-M€	1,1-M€	€	Plans-Annuels-d'Investissement
Information-dynamique		370 K€	277 K€	€	
Information-multimodale		163 K€	122 K€	€	
Mise-en-accessibilité-des-quais	SNCF-Réseau	600 K€	450 K€	€	Schéma-directeur-d'accessibilité
TOTAL		11,7-M€	3,5-M€	451-€	



Le CPER 2015-2020

Exemples de Réalisations

Enjeux et contexte : L'École d'ingénieurs POLYTECH Savoie est implantée sur les sites d'Annecy le Vieux (74) et du Bourget-du-Lac (73). Elle compte près de 1 000 étudiants (4 500 diplômés) et délivre le diplôme d'ingénierie dans cinq spécialités (instrumentation automatique informatique, mécanique matériaux, environnement bâtiment énergie, mécanique productique et informatique, données, usage). Elle est une composante de l'USMB (14 000 étudiants au total). Les locaux du Bourget-du-Lac étaient, pour certains, d'anciens bâtiments de la base aérienne de l'armée de l'air et, de ce fait, peu adaptés aux besoins de l'école.

Descriptif de l'opération : USMB maître d'ouvrage du projet, CPER volet thématique ESRI. Un nouveau bâtiment de 2 700 m² a dû être construit sur l'emplacement du bâtiment « Les Bauges » sur un terrain appartenant à l'Etat.

Le programme prévoyait un pôle enseignement (amphithéâtre, salles de cours), un pôle recherche (laboratoires LISTIC - Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitement de l'Information et de la Connaissance et SYMME - Systèmes et Matériaux pour la Mécatronique), des locaux administratifs et logistiques et une surface dédiée à la vie étudiante.

Etat d'avancement : travaux terminés

Budget / plan de financement :

Subventions de l'opération	ÉTAT M€	REGION M€	Autres co-financiers	TOTAL
CPER 2007-2013	0,7M€	0	1,8M€	2,5M€
CPER 15/20	0,2M€	3M€	0	3,2M€
Soutien Campus PIP2	0	1,9M€	2,4M€	4,3M€
Total de l'opération	0,9M€	4,9M€	4,2M€	10M€



Calendrier : début des études en 2011 > début des travaux juillet 2015 > passage en CP de mai 2017 > fin de l'opération : été 2018

Le CPER 2015-2020

Exemples de Réalisations

La Ville de Romans est engagée dans plusieurs d'opérations d'aménagement dont l'objectif est le développement de l'attractivité du centre ville, notamment par une recherche de valorisation du patrimoine allié à de multiples animations commerciales et festives.

La place Zamenhof, située au cœur du centre historique, fait partie de ces opérations.

Enjeux :

- Renforcer l'attractivité du centre ancien par la reconquête d'une friche (ancien conservatoire de musique) et un réaménagement très qualitatif de la place
- Redynamiser par l'apport d'activités économiques (installation d'une entreprise locale 6tematik (Digitalisation / Ecommerce / Réalisation de sites et plateformes web sur-mesure / Espace Coworking)
- Faire parler de Romans sous l'angle « redynamisation au travers d'un partenariat public / privé »

Principaux aménagements

- Création d'une esplanade au sud de l'ancien Conservatoire de musique
- Mise en valeur de l'ancien Porche de l'Ecole de garçons
- Mise en accessibilité PMR
- Création d'une circulation piétonne entre la ville « haute » et la ville « basse ».
- Travail sur les végétaux existants de la place (tilleuls, platanes)

Coûts des travaux et financement

- Dépenses : 787 000 euros
- Participations :
 - o Région : 393 500 euros (50 %)

Département : 157 000 euros

Exemple : Salon Tech&Bio réalisation d'un site web multilingue, espace sécurisé de réservation de stand



Pose 1^{ère} pierre-janvier 2020

Exemples de Réalisations

Le fleuve Loire est porteur de nombreux enjeux pour la Ville de Roanne car il constitue une richesse importante sur les plans économiques, social et environnemental. C'est pourquoi la ville de Roanne a mis en place un ambitieux projet de reconquête des bords de Loire et du port Canal.

L'espace des berges de la Loire et du port Canal offriront à terme un espace de nature et de loisirs de l'ordre de 14 hectares à proximité de la passerelle modes doux.

Cet aménagement sur la partie sud (phase 1) met en exergue les atouts de la commune en termes d'offre d'espaces verts et de paysages naturels.

Les travaux ont été les suivants :

- Aménagement des Berges du sud du pont de Roanne et de la place Aristide Briand
- Mutation de la voie de la levée en promenade mode doux, se poursuivant au sud par une passerelle traversant le Renaison, la requalification du chemin de halage, la création d'estacades pour passer à travers l'ouvrage S.N.C.F. et récupérer le chemin de Halage

Un renouvellement végétal est effectué au fur et à mesure des différentes phases de travaux. Le mobilier urbain est le résultat d'un état des lieux et de visite de projets récents et emblématiques de la ville. Il se décline selon un gradient VILLE-PARC-FLEUVE. Des jeux d'eau sont également intégrés au projet ainsi que l'éclairage et la mise en lumière.

Le coût de projet de la **première phase d'aménagement** est de 7 938 028 € HT.

Participation Région: 2 372 000€





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet mobilité multimodale

Commentaires / Eclairages :

Ce volet du CPER est composé de plusieurs sous-volets à savoir : le volet ferroviaire, le routier et les autres mobilités. Lors du 2nd avenant, la Région a souhaité pouvoir mobiliser des crédits sur la sécurisation des passages à niveau. 50M€ ont alors été contractualisés.

ROUTES :

Le volet routier du CPER est significatif avec 787 M€ dédiés par l'Etat et la Région, et un taux d'engagement de plus de 63 %.

S'agissant des opérations inscrites sur le CPER entre 2015 et 2020 elles sont soit en travaux ou déjà mises en service, soit encore en phase d'étude ou de procédures règlementaires

Exemples d'opérations concernées et déjà mise en service : *Déviations de Villeneuve-sur-Allier, une partie de la déviation de Sansac-Aurillac, le contournement du Puy sur la RN 88 ou la RN82 à 2 x 2 voies entre Neulise et Balbigny*

Isère, Grenoble : opération routière A 480 et Rondeau

L'opération routière A 480 et Rondeau (RN 87) consiste à élargir à 2 fois 3 voies de l'A480 et traiter le secteur du Rondeau .

-Opération de 265 M€ pour l'aménagement de l'A480 par AREA, démarré en 2019 et avec une livraison fin 2022

-Opération de 83 M€ pour celui du Rondeau, sous maîtrise d'ouvrage Etat (34,5M€ Etat, 6 M€ Conseil Régional + autres Collectivités) avec la livraison des aménagements routiers fin 2023, et réalisation des aménagements paysagers jusque mi-2024.



Traitement du Rondeau

FERROVIAIRE :

Le volet ferroviaire du CPER est également important avec 1 175 M€ dédiés par l'Etat et la Région, et un taux d'engagement de plus de 87 %.

Les grandes rubriques sont les suivantes :

Pour Rhône-Alpes :

- Le cœur du nœud ferroviaire lyonnais,
- Les grands bassins de vie « Ain-Rhône-Loire », « Isère » et « Savoie-Haute-Savoie »,
- Des études et grands projets dont le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) et les accès français au Lyon-Turin
- Un volet consacré à la mise en accessibilité des gares prioritaires ;

Pour Auvergne :

- La modernisation du Réseau structurant dont l'axe Clermont - Paris et les études du Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon (POCL),
- La modernisation du nœud ferroviaire de Clermont-Ferrand,
- Des études de développement régional et des schémas directeurs ;

Un effort significatif a été fait sur les petites lignes ferroviaires, mutualisés entre Auvergne et Rhône alpes au titre du plan de Sauvetage des petites lignes

Exemples d'opérations concernées :

Aménagement du Pôle d'échanges intermodal (PEM) d'Aurillac (CANTAL 15) 18 mai 2021

Enjeux et contexte : Dans le processus d'évolution de la ville, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) a souhaité **redonner à la gare un rôle majeur dans l'organisation et le redéploiement des déplacements sur le territoire**. Ce projet s'inscrit en effet dans une démarche de **restructuration et de convergence du réseau du transport urbain et périurbain sur le site du PEM**.

Descriptif de l'opération : L'opération porte sur l'ensemble des périmètres intéressant un PEM, à savoir :

- Le périmètre ferroviaire : mise en accessibilité des quais et rénovation du bâtiment voyageur,
- Le périmètre de la CABA : réaménagement du parvis et des accès à la gare, création d'un nouveau parking voyageurs, d'un parking-relais et d'une gare routière.



Opération	Maîtrise-d'ouvrage	Montant-prévisionnel	Dont-part-Région	Dont-part-Etat% (CPER)	Dispositif
Etude de faisabilité et de programmation	CABA	122 K€	28 K€	28 K€	CPER-Etat-Région
Abords de la gare- parking-voyageurs et gare routière		6 M€	472 K€	423 K€	Volet-Mobilité-multimodale
Travaux préparatoires et foncier		2 M€	562 K€	€	Contrat-Ambition-Région
Place Sémard et parvis de la gare		0,9 M€	456 K€	€	CAMV
Réfection du bâtiment voyageurs	SNCF-Gares & Connexion	1,5 M€	1,1 M€	€	Plans-Annuels-d'Investissement
Information-dynamique		370 K€	277 K€	€	
Information-multimodale		163 K€	122 K€	€	
Mise-en-accessibilité-des-quais	SNCF-Réseau	600 K€	450 K€	€	Schéma-directeur-d'accessibilité
TOTAL		11,7-M€	3,5-M€	451-€	

Etat d'avancement : Aménagements terminés en septembre 2020 sur le périmètre ferroviaire, l'opération est en cours de réalisation sur le périmètre CABA pour un achèvement en 2022.

Budget / plan de financement :

Calendrier : Validation subvention en CP des 23/11/2015 et 15/02/2019.

Paiement en 2017 et 2019

Livraison prévue début 2022

Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation

Nombre de projets financés : 30 pour l'enseignement supérieur et 26 pour la Recherche et Innovation

Les modalités de financement du CPER étaient différentes dans les deux CPER :

- Pour le CPER Rhône-Alpes : les financements Etat-collectivités sont décroisés, ils sont néanmoins réalisés de manière cohérente et concertée via des réunions de financeurs et/ou des échanges bilatéraux.
- Pour le CPER Auvergne : un comité technique de coordination territoriale vise à articuler la politique de site avec les financeurs publics, notamment dans le cadre du projet CAP 20-25 (projet I-Site). Le comité doit permettre de faciliter l'identification des projets structurants, d'optimiser les mécanismes de financement, d'éviter les incompréhensions et les difficultés de remontée des projets.

Aux crédits Etat mentionnés ci-dessus, s'ajoute également un financement dédié de 5 M€ pour l'ESRF-ILL (TGIR) et un financement pour l'opération CIRC (centre international de recherche sur le cancer), à hauteur de 17 M€ (dont 1 M€ au titre du FNADT). Cette dernière opération qui n'était initialement que mentionnée dans le CPER, a été incluse dans le volet ESRI lors de la signature du contrat spécifique de la métropole de Lyon. Plusieurs opérations immobilières de recherche sont aussi financées. Des crédits sont consacrés à l'innovation et plus spécifiquement au renforcement de la politique de développement des plateformes technologiques. Il s'agit de mutualiser des compétences et ressources issues de structures d'enseignement et de recherche au service du développement économique régional. Ces crédits permettent notamment le renforcement des équipements des plates-formes technologiques adossées aux lycées de la région académique, dans une approche d'articulation avec les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ).

Exemples d'opérations concernées : *CSI St Etienne, Eco campus des Cézeaux, Factory Lyon tech la Doua, Polytech Savoie, RU Diderot St Martin d'Herès, Valence Learning Centre, ...*

FOCUS 1 : Construction d'un bâtiment pour POLYTECH, Université Savoie Mont Blanc (USMB), site du Bourget du Lac (73), Savoie Technolac.

Enjeux et contexte : L'École d'ingénieurs POLYTECH Savoie est implantée sur les sites d'Annecy le Vieux (74) et du Bourget-du-Lac (73). Elle compte près de 1 000 étudiants (4 500 diplômés) et délivre le diplôme d'ingénierie dans cinq spécialités (instrumentation automatique informatique, mécanique matériaux, environnement bâtiment énergie, mécanique productive et informatique, données, usage). Elle est une composante de l'USMB (14 000 étudiants au total). Les locaux du Bourget-du-Lac étaient, pour certains, d'anciens bâtiments de la base aérienne de l'armée de l'air et, de ce fait, peu adaptés aux besoins de l'école.

Descriptif de l'opération : USMB maître d'ouvrage du projet, CPER volet thématique ESRI. Un nouveau bâtiment de 2 700 m² a dû être construit sur l'emplacement du bâtiment « Les Bauges » sur un terrain appartenant à l'Etat.



Le programme prévoyait un pôle enseignement (amphithéâtre, salles de cours), un pôle recherche (laboratoires LISTIC - Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitement de l'Information et de la Connaissance et SYMME - Systèmes et Matériaux pour la Mécatronique), des locaux administratifs et logistiques et une surface dédiée à la vie étudiante.

Etat d'avancement : travaux terminés

Subventions de l'opération	ÉTAT M€	REGION M€	Autres co-financeurs	TOTAL
CPER 2007-2013	0,7M€	0	1,8M€	2,5M€
CPER 15/20	0,2M€	3M€	0	3,2M€
Soutien Campus PIP2	0	1,9M€	2,4M€	4,3M€
Total de l'opération	0,9M€	4,9M€	4,2M€	10M€

Calendrier : début des études en 2011 >

des travaux juillet 2015 > passage en CP de mai 2017 > fin de l'opération : été 2018

début

FOCUS 2 : Réhabilitation ECO CAMPUS DES CEZEAUX (Aubière, 63), Université Clermont Auvergne

Enjeux et contexte : Le projet « Eco Campus Cézeaux » est le moteur d'une démarche de développement durable, qui relève de trois impératifs principaux :

- Respect des obligations réglementaires,
- Inscription volontariste dans une démarche de transition énergétique,
- Optimisation financière grâce à la maîtrise énergétique.

Fédérant l'ensemble des publics concernés autour d'une politique commune de gestion du campus, le projet vise à **résoudre la problématique bâtementaire du principal site d'enseignement supérieur et de recherche auvergnat dans une optique de réhabilitation structurelle et fonctionnelle, axée sur la maîtrise énergétique**. Il s'agit du site le plus important de l'agglomération en termes de nombre de personnes qui y travaillent quotidiennement – plus de 10 000.



Descriptif de l'opération : UCA maitre d'ouvrage du projet, CPER volet thématique ESRI



Le projet a vocation à **optimiser et rationaliser des locaux existants**, sans construction neuve, par **redistribution des surfaces après réhabilitation**, il prévoit :

- Un regroupement des activités d'enseignement par mutualisation des espaces et une mise en adéquation de la typologie des locaux avec les évolutions de la pédagogie,
- Un renforcement de la polarisation de la recherche par thématique scientifique et une amélioration des performances énergétiques,
- Une réduction des coûts d'entretien et de maintenance.

Le projet porte à la fois sur les infrastructures (bâtiments, réseaux, systèmes de contrôle), et sur l'accompagnement des usagers vers une utilisation plus rationnelle des locaux. Ce projet est identifié depuis 2013 comme « site pilote » par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la caisse des dépôts et consignations dans le cadre de leur convention « campus d'avenir » signée en mars 2013.

- ⇒ L'Eco Campus sera un site expérimentateur de recherches dans les domaines de l'environnement et du développement durable, afin d'expérimenter des matériaux ou des technologies innovantes. En parallèle, un schéma directeur « Performances énergétiques, Eau, Energie, Déchets, Biodiversité » a été lancé en 2014 sur le périmètre du campus.

Etat d'avancement : Les travaux ont été terminés fin 2019 et une inauguration virtuelle à cause de la crise sanitaire a eu lieu en début 2021.

Budget / plan de financement :

Subventions de l'opération	ÉTAT M€	REGION M€	Autres co-financeurs	TOTAL
Eco campus des Cézeaux	7M€	11M€	8,4M€	26,4M€
Total de l'opération	7M€	11M€	8,4M€	26,4M€

Calendrier : début des études en 2012 et des travaux en 2017 > passage en CP en octobre 2015 > acomptes dès 2016 > subvention soldée en 2020 → Opération terminée en 2019.

Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet Transition Ecologique et Énergétique

Transition énergétique

Les opérations financées ont relevé des principaux champs suivants :

- **Énergies thermiques renouvelables dans les territoires** : l'ADEME a déployé des contrats territoriaux pour consolider des grappes de projets, et soutenir ainsi des petits projets dans les territoires (communes et entreprises).
- **Économie circulaire** : les projets accompagnés par l'ADEME et le conseil régional concernent l'éco-conception, la tarification incitative, la gestion séparée des biodéchets, le soutien à des installations de collecte, de tri et de valorisation des déchets d'activités économiques
- **Accompagnement des territoires dans leurs projets de transition énergétique** : avec notamment l'accompagnement des territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV) et la mise en place de la démarche de management et de labellisation Cit'ergie.
- **Qualité de l'air** : modernisation des équipements individuels de chauffage au bois dans certains territoires prioritaires au travers du fonds Air ainsi que sur les transports avec l'implantation de stations de distribution de gaz.

Illustrations :

- **Le Grésivaudan s'empare de la gestion des bio-déchets, filière dynamique de l'économie circulaire**
La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015) impose la gestion séparée des bio-déchets au 31 décembre 2023. La CC du Grésivaudan est lauréate de l'appel à projet AURABIODEC relatif à la gestion de proximité des bio-déchets. Le projet est financé à hauteur de 200k€ pour un investissement total de 475k€. Un plan de gestion de proximité des déchets sur la période 2021-2023 prévoit le développement du compostage collectif permettant de détourner 281 t/an de déchets alimentaires de la collecte ou la mise en place broyeurs itinérants permettant de détourner de la déchetterie ou du brûlage 100t/an de déchets verts.
- **Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques dans le sillon alpin**
Forestener est une SAS à capital variable regroupant des structures du financement citoyen des EnR, des collectivités et des entreprises. Sa gouvernance est, au sein d'un conseil de gestion, partagée entre ces acteurs. A ce jour, 43% du capital est détenu par des structures citoyennes et 23% par des collectivités locales. Forestener bénéficie d'un contrat patrimonial de développement des énergies renouvelables thermiques au travers duquel il s'engage sur une production minimale de 3 553 MWh/an au travers de projets identifiés à Notre-Dame-de-l'Osier (38), Juvigny (74), ou Saint-Joseph-de-Rivière (38) ainsi que d'autres projets à venir. Ce type de partenariat permet de répondre aux besoins des territoires.
- **Montluçon Communauté rejoint le réseau des territoires TEPOS-CV**
La collectivité prend la route d'un nouveau modèle de développement plus sobre et plus économe en se lançant dans la démarche TEPOS-CV, Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte, dans le cadre de laquelle l'ADEME, la DREAL, la DDT et le Conseil régional l'aident à transiter vers les énergies renouvelables et vers une réduction de sa consommation d'énergie finale. Elle s'insère ainsi dans le réseau des 40 TEPOS-CV de la région (54% de la population). Cette démarche participe à redynamiser le Plan climat sur le territoire de Montluçon.

Eau et biodiversité

Les opérations financées ont relevé des principaux champs suivants :

- **L'acquisition et la valorisation de la connaissance en matière de biodiversité (exemple : structuration du Pôle Information Flore Habitat, animé par le CBN, pour un montant de 210 k€ en 5 ans) , la préservation** par les plans d'actions pour les espèces menacées et le réseau Natura, **le soutien aux parcs naturels régionaux PNR et réserves naturelles nationales**
- **La restauration de la continuité écologique, la restauration hydromorphologique de cours d'eau et zones humides, les acquisitions foncières en zones humides - quelques exemples :**
 - *Restauration de la Turdine - ZA Tarare Ouest,*

- *Projet Isère Amont - Acquisitions foncières en zone humide,*
- *Restauration de 8 seuils sur le Rhins, Rhodon, Ranconnet et Trambouz, la renaturation et restauration de la continuité de la rivière Artière)*
- **L'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau** substitution des ressources déficitaires pour l'alimentation en eau potable ou l'irrigation ; déconnexion / infiltration des eaux pluviales ; réutilisation des eaux usées traitées
 - *Interconnexion du réseau d'alimentation en eau potable pour restaurer l'équilibre quantitatif de la nappe de Scientrier / Syndicat des eaux des Rocailles et Bellecombe (74)*
- **L'accompagnement des démarches territoriales (SAGE et contrats territoriaux) :** animation des contrats, mesures sur les milieux.

Prévention des risques

Financement d'actions des 28 programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) labellisés dans les régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Santé environnement

Opérations ciblées sur les **captages prioritaires** à l'échelle des AAC, par le financement de missions d'animation, de la mise en œuvre de plans d'actions relatifs à la lutte contre les pollutions agricoles (dont pesticides), de la maîtrise foncière et d'actions de communication.

- *Programme Terre & Eau / Chambre d'agriculture de l'Isère (38) / Opération mise en œuvre chaque année entre 2015 et 2020*
- *Contrat agglo Villefranche - EA1.2 - Reconquête du PPR des champs captant de Beauregard - achat et indemnisation / CA Villefranche Beaujolais Saône (69) / 2018*

Education à l'environnement et au développement durable

Actions et initiatives d'éducation à l'environnement et au développement durable coordonnées dans le cadre des travaux de l'espace régional de concertation Auvergne-Rhône-Alpes ou conduites dans le cadre de conventions contractualisées avec les structures associatives têtes de réseau régionales. En particulier, on peut citer

- Les actions récurrentes portées par le GRAINE, l'URCPIE, la plateforme 21
- Des actions d'éducation et de communication dans le cadre des démarches territoriales SAGE et contrats territoriaux, accompagnées par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse :
 - *Education à la préservation des milieux aquatiques en milieu scolaire - 2019/2020 dans le cadre du contrat de rivière Doux-Mialan-Veagne-Bouterne-petits affluents du Rhône et de l'Isère / Arche agglo (07)*
 - *Sensibilisation et éducation scolaires et du grand public dans le cadre des contrats de bassin 2011-2017 et 2019-2022 du Lac du Bourget – CISALB (73)*

Exemple détaillé d'un projet abouti :

ECOPONT DE PERON : CONSTRUCTION D'UN PASSAGE A FAUNE SUPERIEUR SUR LA 2X2 VOIES (RD884) A PERON (01)



Enjeux et contexte : La RD 884, communément appelée 2x2 voies du Pays de Gex, constitue l'obstacle identifié comme le plus important sur le territoire. Elle crée en effet une rupture franche des continuums inventoriés comme devant être remis en bon état et connaît un important trafic routier : 56 accidents ont été recensés en 3 ans – 2010 à 2013 du fait de la richesse faunistique du secteur et de la coupure par cette voie des continuités historiques des animaux.

La construction de cet ouvrage doit intégrer un milieu ouvert restituant un couloir biologique de libre circulation suffisamment large (20 m minimum) pour le passage du cerf et néanmoins laisser l'espace suffisant pour travailler des aménagements écologiques adaptés plus ou moins arborés et fermés pour tout un cortège faunistique.

Descriptif de l'opération : Maître d'ouvrage, département de l'Ain, propriétaire de l'infra structure routière

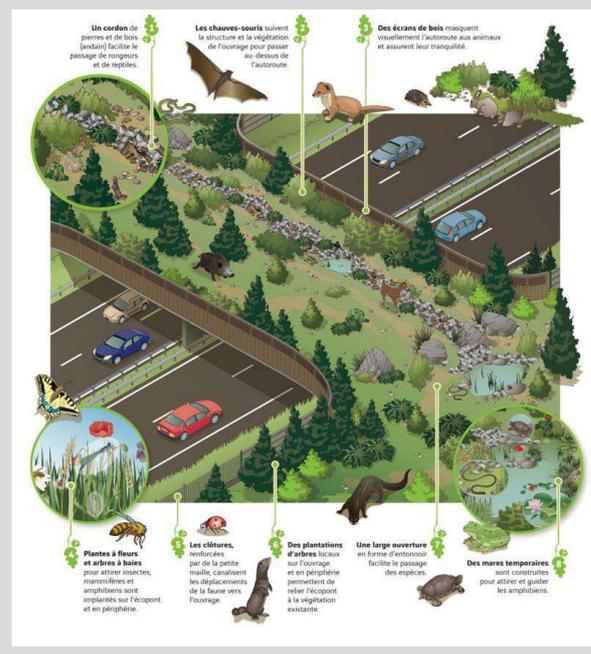
Etat d'avancement : Terminé : inauguré le 1^{er} septembre 2018

Budget / plan de financement

- FEDER (Programme opérationnel régional) : 1.2 M€
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 0.6 M€
- Département de l'Ain (auto-financement) : 0.6M€

Calendrier : passage en CP du 15/10/2015

Subventions de l'opération	ÉTAT M€	REGION M€	Autres co-financiers	TOTAL
Total de l'opération		600 k€	2.4M€	3M€



Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet numérique

THD : Pour atteindre l'objectif gouvernemental de couverture des territoires en très haut débit de la population à l'horizon 2022, le plan « France Très haut débit » prévoit un soutien de l'État aux réseaux d'initiative publique (RIP) mis en place par les collectivités territoriales compétentes en dehors des zones d'initiative privée. L'État a engagé près de 500 M€ (crédits valorisés) pour la couverture très haut débit de la région Auvergne-Rhône-Alpes via le fonds national pour la société numérique (FSN). La Région a valorisé 90 millions d'€ pour le développement de la couverture THD, enveloppe entièrement consommée à ce jour.

Nombre de projets financés : 20 projets + bloc de résorption des zones blanches téléphoniques

Exemples d'opérations concernées : La Place Numérique/Ma solution numérique/campus numérique / résorption des zones blanches de téléphones / Amplivia / robot lycéen / ...

FOCUS : Etudes de couverture radiotéléphonique

Enjeux et contexte : l'objectif est de mettre à disposition des départements un marché d'étude de mesures de couverture radio dans le cadre du NewDeal de téléphonie mobile.

Lieux : Tous les départements de la Région sauf l'Ardèche, la Savoie et la Haute-Savoie qui ne sont pas signataire de la convention d'approche coordonnée régionale.

La Région Auvergne Rhône Alpes est la seule en France à accompagner les départements dans une approche dite « coordonnée » pour le NewDeal de téléphonie mobile. Cette approche permet d'obtenir des sites supplémentaires de la part de l'Etat et consiste à apporter une réponse commune du territoire pour les départements. Dans ce cadre les études financées par l'Etat et la Région sont à disposition des départements pour leur permettre d'appuyer techniquement leurs priorisations des sites.

Descriptif de l'opération : Un marché a été passé par la Région, Maître d'Ouvrage de l'opération, et attribué à deux cabinets d'étude : Tactis et Qosi. Ces marchés sont mis à disposition des départements soit pour réaliser des opérations de mesures sur site permettant de définir la qualité de réception radio sur un territoire à inscrire au NewDeal soit pour des études radios qui permettent de définir l'emplacement d'un futur pylône.

Etat d'avancement : Le programme est aujourd'hui terminé. L'appétence des départements n'a pas été au niveau des enjeux financiers estimés initialement mais chacune des commandes a été jugée nécessaire et le dispositif apprécié par les territoires. La volumétrie a été inférieure aux prévisions mais l'intérêt du programme pas remis en cause par les bénéficiaires.

⇒ Dépense totale sur 2019-2020 : 68 K€

Budget / plan de financement :

Coût total de l'opération : 0,3 K€ (0,15 M€ Etat 0,15 M€ Région)

Subventions de l'opération	ÉTAT M€	REGION M€	Autres co-financiers	TOTAL
Marché d'études et mesures radio	0,15	0,15		0,3
Total de l'opération				

Montant dépensé : 0,068 M€

Calendrier : L'opération a été lancée mi 2019 et l'essentiel des études réalisées sur 2019-2020.

- ⇒ Passage en CP le 23/03/2019
- ⇒ Convention de cofinancement avec le SGAR signée le 21/05/2019.

FOCUS : Le syndicat intercommunal des énergies de la Loire (SIEL-Territoire d'énergie) :

Le programme THD42 est le réseau public départemental de fibre optique. Il est porté par le SIEL-Territoire d'énergie Loire en partenariat avec les EPCI de la Loire. Il a permis de créer un réseau fibre optique afin de desservir tous les habitants. Le réseau public THD42 est déployé sur l'ensemble des infrastructures disponibles (poteaux électriques et téléphoniques, canalisations et fourreaux existants).

⇒ 13 000 kilomètres de fibre optique ont été créés pour relier plus de 180 000 locaux (particuliers, entreprises, associations...).

Ce réseau est mis à disposition des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) afin de proposer des offres Très Haut Débit sur la fibre. Les infrastructures publiques réalisées sont accessibles à tous les opérateurs. La société THD42 exploite, entretient et commercialise ce réseau auprès des différents fournisseurs d'accès, sous le contrôle du SIEL-Territoire d'énergie Loire.

Les travaux ont été financés par l'Etat/FSN (fonds stratégique du numérique) à hauteur de 65,46 M€ (25 %), les 10 EPCI de la Loire (33 %), le SIEL-Territoire Énergie (33 %) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (9 %), pour un montant total de 283 M€.

La Loire est donc le premier territoire français à bénéficier d'un taux de couverture en fibre FTTH (Fiber to the home) de 100 % (hors zones de Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération) grâce à ce programme public.

Il est par ailleurs unique en France dans la mesure où la fibre est déployée jusqu'à l'intérieur des logements et non pas au pied du bâtiment. La structure a achevé le 12 août 2020, de commercialiser les 179 points de mutualisation du réseau Internet Très haut débit.

Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet Emploi

Éclairages : *Le volet emploi a 3 objectifs principaux : Préparer et accompagner les mutations, orienter les personnes dans leur évolution professionnelle et sécuriser les parcours professionnels. L'action étatique et régionale s'axe donc autour de la formation et l'emploi / mutations économiques.*

Exemples d'opérations concernées : *Mise en œuvre d'un accompagnement RH individuel pour professionnaliser les TPE/PME sur l'aspect RH. / Soutien au groupements d'employeurs et groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification / ...*

FOCUS : DATASCOPE : Développement, par le CARIF-OREF « Via Compétences » d'un outil de mise à disposition de données socio-économiques issues du système d'information de l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) de Via Compétences.

Enjeux et contexte Les acteurs positionnés sur le champ de l'emploi, de la formation et de la relation emploi-formation sont de plus en plus en attente ou en besoin d'informations chiffrées, objectives. Ces informations sont destinées à alimenter des diagnostics, des études, à outiller la construction de plans d'action, à nourrir des réflexions prospectives etc...

DataScope met à la disposition de ces acteurs les premiers éléments chiffrés dont ils ont besoin, sous une forme à la pédagogique et complète : des graphiques simples ; des notes de lecture ; des cartographies synthétiques ; des chiffres clés ; la possibilité de télécharger les données et de générer des parties de diagnostic sous format pdf..

Il doit aussi permettre aux acteurs qui souhaitent aller plus loin dans l'analyse de préciser leurs besoins pour des demandes plus poussées à adresser directement à Via Compétences. DataScope rassemble également des informations plus qualitatives (différents flux de veille socio-économique mis à jour en temps réel) ainsi que des synthèses rédigées dans la partie territoriale. Il s'enrichira, en 2021, de tableaux de bord conjoncturels en réponse à la crise sanitaire et, plus globalement, de nouvelles sources, entrées ou indicateurs. DataScope est, en effet, un outil évolutif qui a vocation à s'adapter pour répondre aux attentes de ses utilisateurs.

Descriptif de l'opération : DataScope est le fruit d'un partenariat entre le Carif Oref d'Auvergne-Rhône-Alpes « Via Compétences » et le Carif Oref de Provence-Côte d'Azur « Espace Compétences ». Il a été développé initialement dans le cadre du programme d'activité de Via Compétences, pour partie en interne et pour partie avec un prestataire, Contingences, qui a déjà travaillé avec le Carif Oref de Provence-Côte d'Azur. Dans ses évolutions suivantes, DataScope porte le diagnostic des besoins en emplois et en compétences territoriales et des tableaux de bord conjoncturels conçus en partenariat avec les services statistiques de la DREETS, de la Région, de Pôle Emploi et des Rectorats.



État d'avancement : L'outil a vocation à s'enrichir régulièrement en réponse aux besoins des utilisateurs. Néanmoins le premier socle terminé comprend Entrée territoire : réalisée (branches Zone d'emploi, département, région) + Entrée secteur : partiellement réalisée avec une première liste courte d'indicateurs à compléter par la suite (branches secteur, DOMEX) + Entrée métier : partiellement réalisée avec une première liste courte d'indicateurs à compléter par la suite (branches FAP agrégée, FAP détaillée, DOMEX)

Budget / plan de financement : Coût total de l'opération : intégré au sein du budget global du GIP CARIF OREF « Via Compétences », co-financé par l'Etat et la Région.

Calendrier : démarrage des études en janvier 2019 pour un début de travaux des mars 2019. Passages en CP par année et programme d'activité (2019,2020). La livraison s'effectue au fil de l'eau. Il s'agit donc d'une opération encore en cours mais qui a déjà connu des livrables.

FOCUS : ELENCE : Le dispositif Elence est un projet partenarial innovant public-privé, initié en Auvergne-Rhône-Alpes, suivi nationalement (mentionné dans le rapport Lecoq et en lien avec le programme national de la CNAM).

Il a pour vocation d'aider tout type d'entreprise, quelle que soit sa taille et son secteur d'activité, à transformer son management et son organisation pour mieux articuler performance, santé et qualité de vie au travail. Elence est reconnu pour ses dimensions d'intérêt général, opérationnelle, fédératrice et partenariale. Il ouvre ainsi des passerelles entre l'entreprise et son écosystème, acteurs institutionnels, monde de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation continue.

Elence1 (2015-2018) a été porté par un partenariat ARACT Auvergne-Rhône-Alpes, CARSAT Rhône-Alpes, AGERA, DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, APICIL. Une cinquantaine d'acteurs ciblés (acteurs de l'enseignement, de l'entreprise, des institutions...) ont été associés pour expérimenter et créer une dynamique régionale sur le sujet de l'Humain au cœur de la performance des entreprises.

Un certain nombre d'enseignements en ont été tirés et diffusés (livrables, site Internet www.elence.fr, réseau d'échanges <https://twitter.com/ElenceCluster>, groupe LinkedIn, chaîne YouTube et un colloque rassemblant près de 300 participants fin 2018). L'intérêt pour le sujet est certain et les acteurs à souhaiter y être associés de plus en plus nombreux.

Elence1 en quelques chiffres

- Durée : 3 ans de 2016 à 2018
- Budget global : 920 K€ - Carsat (180k€) / Direccte (390k€) / Région (300k€) / Apicil (50k€)
- Trois axes stratégiques : Entreprises – Compétences/Formation – Innovation
- Chantiers opérationnels : 12
- L'équipe projet : 50 personnes
- Entreprises accompagnées et impliquées : 55
- Panel de consultants : 50 (dont 25 actifs)
- Grandes écoles : 26
- Communauté LinkedIn et compte twitter : 220 acteurs : <https://www.linkedin.com/groups/8550435> - <https://twitter.com/ElenceCluster>
- Une chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCPcwSx-xKcCm0d-wkajE_hg/featured
- Manifestations / conférences : 37 événements
- Participants : 1260 personnes
- Site Elence : 2800 visites à janvier 2019
- Guides : 5 (entreprises – accompagnant – enseignement sup – formation continue – institutions), à télécharger sur <https://elence.fr/guides-pratiques>
- Partage et identifications de Facteurs Clés de Succès (d'une démarche plaçant l'humain au cœur de sa performance) synthétisés autour de l' « équipe performante » :
 - Co-construction du sens
 - Pilotage de la performance globale
 - Mise en dynamique des compétences
 - Amélioration continue du travail
 - Agilité organisationnelle
 - Posture managériale
 - Processus de décision
 - Qualité des dialogues
 - Autonomie des personnes

« Elence2 », lancé en décembre 2019 permettra d'enrichir, capitaliser et déployer des méthodologies, retours d'expérience, contenus de formation, etc.. L'objet de la suite de cette action est donc de construire une offre et un cadre permettant de poursuivre la dynamique régionale afin d'élargir le partenariat, de diffuser plus largement les enseignements, d'accompagner un nombre d'acteurs plus important.

Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet Égalité Femmes-Hommes

L'enveloppe régionale de l'Etat se caractérise par une part très importante de ses crédits consacrés à la lutte contre les violences faites aux femmes (ce qui est le cas également de la Région à partir de 2019) et à l'accès aux droits (dont les dispositifs ne sont pas traités dans le CPER).

Les crédits valorisés portent sur les thèmes « Mixité-Emploi-Entrepreneuriat », comprises dans le CPER soit des projets communs conformément au Plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes (PARE) et la mixité dans les métiers du numérique et des projets qui visent l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans les politiques de l'emploi, la levée des freins spécifiques (mobilité, modes de garde, mixité des métiers)

Signé pour la période 2019-2021 par l'État (DRDFE, DIRECCTE), la Région, BPI France, BNP Paribas et la Caisse d'Épargne, le PARE a vocation à être intégré au prochain CPER. Il prévoit le maillage du territoire par des actions communes ou concertées et en particulier la couverture des zones rurales et montagnardes excentrées ou des quartiers en politique de la ville.

Exemples d'opérations concernées :

Dispositif « Ariane, le chemin vers l'Emploi »

Enjeux et contexte : L'accompagnement personnalisé et collectif « Ariane » s'adresse à des femmes qui ne bénéficient pas d'un dispositif existant et souhaitent (re)trouver une activité professionnelle : femmes en fin de congé parental, femmes en cours de séparation, femmes isolées avec ou sans enfants, n'ayant pas de réseau... Les entrées se font en continu et le suivi individualisé permet d'adapter le parcours aux difficultés et aux compétences de la personne.

Descriptif de l'opération :

Plus de 600 femmes ont été accompagnées en 2020, parmi elles 80% ont effectivement pu se réinsérer dans l'emploi (formation, intérim, CDD, CDI, création d'entreprise). Le dispositif Ariane est une action **en faveur de l'emploi des femmes**, portée par les CIDFF (Union régionale CIDFF) avec le soutien de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette action est un accompagnement visant l'insertion professionnelle des femmes, notamment vers des métiers en tension, alternant des temps individuels et collectifs avec entrées et sorties permanentes. **Il s'adresse à des femmes en rupture professionnelle, essentiellement pour des raisons familiales, quel que soit leur statut et leur niveau de qualification.**

Etat d'avancement : réalisé annuellement

Budget / plan de financement : financement à hauteur de 1300 euros par parcours et par an pour 600 femmes (soit environ 50 par département et par an). Appui FSE selon les départements

Calendrier : reconduction prévue

Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet mobilité innovation / filière d'avenir

Sur cette thématique, seule la Région s'est engagée contractuellement. Ce sont des sujets « Thermalisme » qui sont intégrés ici.

Pour l'État, 168M€ de crédits valorisés sont dédiés à des actions et projets phares des territoires dans les thématiques suivantes : développement des filières économiques stratégiques, politique des Pôles de Compétitivité, passage à l'industrie du Futur et à la transformation numérique, développement des entreprises à l'international, anticipation des mutations économiques, et Economie Sociale et Solidaire.

Exemples d'opérations concernées

FOCUS : Rénovation de la station thermale de Vals-Les-Bains (Ardèche)

Enjeux et contexte : Vals-les-Bains fait partie des 3 stations thermales de l'Ardèche avec Saint-Laurent-les-Bains et Neyrac-les-Bains. Elles sont toutes les trois gérées par le Syndicat Intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement (SITHERE). Le SITHERE met en œuvre en sud Ardèche des actions en faveur du développement du thermalisme et du bien-être, de la protection de l'environnement et de la ressource en eau, de valorisation économique du patrimoine pour augmenter l'attractivité touristique du territoire. Le budget global de rénovation des thermes de Vals-les-Bains s'élève à près de 15 M€, avec un doublement de la surface de l'établissement thermal de 2400 m² à 4500 m², le passage espéré de 3000 curistes et 40000 entrées bien-être à 5000 curistes et 80000 entrées bien-être dans les prochaines années, et ainsi l'augmentation des effectifs salariés. Les périodes d'ouverture seront également allongées permettant d'apporter de l'activité supplémentaire sur la commune.

Descriptif de l'opération : Le projet concerne la station thermale de Vals-les-Bains qui accueille près de 3000 curistes par an autour des indications relatives aux affections digestives et au diabète. Ils bénéficient d'une prise en charge diététique complète. Afin d'élargir la clientèle, les thermes, gérés en affermage par Sodexo, ont fait une demande d'agrément pour la rhumatologie et l'ont obtenu. L'accueil de cette nouvelle patientèle et clientèle nécessite une restructuration des espaces de soins de cures thermales et de prévention santé, qui sont désormais bien distincts des espaces bien-être, centralisés sur un étage dédié.

La station a bénéficié d'un 1er accompagnement de la Région (en novembre 2017) à hauteur de 2,2 M€ dans le cadre du Plan thermal volet 1, pour la rénovation et l'extension des thermes visant notamment à améliorer les conditions et la capacité d'accueil, tout en valorisant l'efficacité énergétique des bâtiments. Parmi les nouveaux équipements, le tout nouveau spa Sequoia Wood avec son fameux toit en douglas en forme de goutte d'eau a ouvert ses portes en 2021.

La nouvelle orientation permet d'accueillir des nouveaux curistes en double orientation affections digestives et rhumatologie (qui représente à elle seule près de 80 % des cures), mais aussi de développer des nouveaux produits prévention santé destinés notamment aux personnes en surpoids. C'est dans ce cadre qu'une nouvelle opération a été financée par la Région pour un total de 750.000 € (soit 30 %) au titre du Plan thermal volet 2 à ce projet complémentaire qui s'élève à 2,5 M€.

Etat d'avancement : Projet terminé

Budget / plan de financement :

Calendrier : passage de la subvention Région en CP de novembre 2017, mais 2020 e février 2021.



Subventions de l'opération	ÉTAT M€	REGION M€	Autres co-financiers	TOTAL
Sous opération Requalification des Thermes - Vals-les-Bains	2 036 988	2 200 000	1 900 000	9 526 841
Sous opération réhabilitation et extension des thermes de Vals-les-Bains liées à la nouvelle indication rhumatologie (Volet 2 Plan thermal)	579 607	750 000		2 500 000
Sous opération Aménagement des abords des thermes et du parc thermal de Vals les Bains (plan thermal volet 2) - commune	467 644	467 644		1 169 110
Total de l'opération	3 M€	3,47 M€	1,9 M€	15 M€

Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet Culture

Pour le patrimoine, à l'exception du parc des sources de Vichy et de la rénovation de l'abbaye d'Ambronay, toutes les opérations ont avancé à un bon rythme et ont donné lieu à des financements croisés tant de l'État que du Conseil régional ou des départements. Deux opérations ne seront pas réalisées : Cinéfabrique (le CNC ne participe pas au financement de l'investissement) ; rénovation du théâtre de Tarare (opération abandonnée).

Pour le spectacle vivant, différentes opérations ont été réalisées avec crédits du ministère de la culture : construction de la Scène Nationale de Clermont-Ferrand (inauguration en 2020), réhabilitation de la Scène Nationale de Chambéry (inauguration en 2020), installation d'une compagnie de danse à Annonay (inauguration en 2018), réhabilitation du Centre Dramatique National de Valence (travaux en cours), réhabilitation de l'École d'art de Valence, rénovation du cinéma d'Aubenas (inauguration en 2017).

Les actions touchant à l'éducation artistique et culturelle, à travers les conventions signées avec les établissements publics de coopération intercommunale, figurent dans le CPER Rhône-Alpes et se sont mise en place dans l'ensemble de la nouvelle région. Elles représentent près d'1 M d'euros par an.

Il convient de signaler la mobilisation de crédits d'autres budgets de l'État que ceux gérés par la DRAC sur de nombreux projets, parfois de manière décisive :

- Fonds de soutien à l'investissement local sur le théâtre de Privas ou le musée Crozatier ;
- FNADT sur le centre national du costume de scène et la cité du cinéma à Annecy ;
- Valorisation du château de Chavagnac ;
- Le temple de Mercure ;
- Le centre du patrimoine arménien ;
- CNC sur le cinéma d'Aubenas ;
- DETR sur le pôle documentaire de Lussas.

Exemples d'opérations concernées :

MUSEE SAVOISIEN – Musée d'Histoire et des cultures de la Savoie : Rénovation du Musée savoisien et création d'un centre de conservation des collections (Chambéry)

Enjeux et contexte : Triple objectif : Rendre accessible et mettre aux normes de sécurité le bâtiment historique + Présenter les collections dans une muséographie rénovée, interactive et pédagogique + Garantir la sécurité des collections en construisant un centre de conservation adapté

- ⇒ Intervention régionale la plus importante pour les opérations Patrimoine : à hauteur de 4M€, avec 25% d'intervention à parité avec l'Etat
- ⇒ Nécessité territoriale : pour la qualité du projet dans sa globalité qui va de la rénovation remarquable du bâti au parcours muséographique innovant

Descriptif de l'opération : Maître d'ouvrage : CD 73, propriétaire avec participation de 2 co-financeurs l'Etat et la Région, opération rattachée au volet territorial Savoie

Etat d'avancement : Travaux en cours de réalisation.
Achèvement prévu fin 2021

Subventions de l'opération	ÉTAT M€	REGION M€	Autres co- financeurs	TOTAL
Total de l'opération	3,5	4	8,5	16

L'opération a présenté au final un coût de 22M€, bien supérieur au montant prévu lors de la signature du volet territorial, surcoût assumé entièrement par le Maître d'ouvrage.

Musée Crozatier du Puy-en-Velay (2nde tranche)

Dossier de rénovation démarré en 2007 (premiers engagements financiers). Le musée a été inauguré en juillet 2017. Il a bénéficié de crédits Etat à hauteur de 4,67€ soit près de 34% du coût du projet annoncé en phase APD, dont 3M2€ au titre du CPER. Le projet architectural et muséographique est une réussite.

La chapelle chorégraphique à Annonay

Abou Lagraa, né à Annonay, est un chorégraphe français d'origine algérienne. De renommée internationale, il est le directeur artistique de la Cie la Baraka qu'il a fondée en 1997 à Annonay.

En avril 2014, la ville a souhaité s'associer à l'installation de la compagnie à Annonay en mettant à disposition un édifice du XVIIIème siècle, classé monument historique, et situé dans un quartier prioritaire en plein cœur du centre historique, la chapelle Sainte-Marie.

L'opération a donc également permis la restauration et la réaffectation de la chapelle inscrite MH de l'ancien couvent Ste Marie, dans le respect des lieux et des objets protégés au titre des MH qu'ils abritent. En complément des crédits contractualisés au CPER sur le BOP 131, 123 500 € ont été consacré à la restauration MH sur le BOP 175.

Ce projet, porté à la fois par la commune et par la compagnie La Baraka, accompagne une politique dynamique qui met l'accent sur le rôle essentiel de l'art et de la culture dans le développement local, et qui s'appuie sur des structures rayonnant dans tout le Nord Ardèche. Le projet artistique et culturel transversal de la Chapelle Sainte-Marie répond aux enjeux de politiques culturelles territoriales poursuivis par l'Etat.

Suite à cette réhabilitation, la Commune d'Annonay a souhaité confier la gestion et le fonctionnement de cet espace municipal à la Compagnie La Baraka qui assume depuis février 2018 le fonctionnement de la Chapelle Sainte-Marie

En tant que premier financeur du projet culturel, l'Etat apporte un soutien fort, répondant ainsi à l'engagement du ministère de la culture pour les territoires et le rééquilibrage de la présence de l'art chorégraphique dans la région ARA. Une convention pluriannuelle 2019-2021, pluripartite avec la Ville d'Annonay, le Département de l'Ardèche, la Région AURA et la DRAC AURA sera évaluée à l'automne 2021.

Restructuration du CDN - Comédie de Valence

A la demande du Centre Dramatique National, une étude de faisabilité de restructuration du théâtre de la Comédie de Valence a été réalisée par Ducks scéno. Celle-ci a été portée par Valence Roman Agglomération. C'est sur la base de l'étude finalisée de juin 2015 et après étude financière des tutelles que le programme suivant a été élaboré, pour un montant estimatif de travaux de 3 600 000 € HT, même si au final les coûts des travaux sont proches des 4 millions d'euros TTC. Dans le cadre du CPER, l'Etat a soutenu les travaux à hauteur de 1 million d'euro, à parité avec la Région. La rénovation des fauteuils n'ayant pas été pris en compte dans le financement initial, l'Etat et la Région ont abondé à hauteur de 125K€ chacun.

Cette opération a répondu avant tout à un besoin de rénovation des espaces réservés à la production et de mise aux normes des locaux afin d'apporter à l'équipement la possibilité de développer pleinement la qualité artistique. Cela permettra par ailleurs d'améliorer la qualité d'accueil et l'accessibilité du public en situation de handicap afin d'apporter une qualité de service accrue. Il convient de noter que l'accès à la salle sera le même pour l'ensemble des spectateurs. Les conditions de travail du personnel en seront également meilleures.

Le CPER a permis la réalisation des travaux de rénovation du CDN de Valence en mutualisant les ressources de l'Etat, de la Région et de l'Agglomération de Valence Roman. Sans cet outil, il n'est pas certain que l'Agglomération aurait pu supporter seule les coûts de rénovation d'un outil de diffusion et travail en direction des publics, dont l'action s'étend sur deux départements (Ardèche et Drome). Dans le prolongement des travaux du CDN, l'Agglomération a impulsé la rénovation du quartier.

Enfin, il convient également de noter que la rénovation du CDN s'est fait dans une logique d'économie d'énergie, de circuit court avec des entreprises locales et de recyclage. Ainsi, la rénovation de la salle n'a pas conduit à jeter les fauteuils pour les changer, mais à recycler les fauteuils.

Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet territorial : conventions territoriales

Commentaires / Eclairages :

Le volet territorial a vocation à prendre en considération la diversité et les spécificités des territoires. Il est le support des conventions territoriales : conventions départementales, métropolitaines et des territoires à enjeux particuliers.

Ces conventions définissent les projets structurants identifiés conjointement par la Région, l'État, les Départements, les Métropoles et les autres intercommunalités et précisent les modalités de partenariat.

Elaborées en considérant les enjeux des territoires à partir des propositions des collectivités territoriales, afin de répondre aux préoccupations des citoyens et des élus, chaque convention est présentée à l'approbation des assemblées délibérantes qui confirment ainsi leur attachement et leur engagement à la réalisation des projets soutenus.

Les financements mentionnés pour l'État ne sont pas exhaustifs. Viennent s'y ajouter chaque année notamment la dotation de soutien à l'investissement local, la dotation de soutien à l'investissement départemental, la dotation d'équipement des territoires ruraux

Nombre de projets financés : environ 350

Les opérations concernées par cette partie relèvent d'opérations sur des thématiques variées : Aménagement du territoire, sport, culture, vélo voix verte, ...

Exemples d'opérations concernées :

- Restructuration de Berges (ex : Berges de l'Allier / aménagement bords de Loire / Sécurisation et aménagement des quais de Saint Gingolph / Déchetteries fluviales Rhône Saône)
- Projets culturels (ex : Aménagement au Musée National des Costumes de Scène / Théâtre de Privat / Comédie de Valence /abords du Château de Murol / Musée savoisien / Campus numérique de Lyon)
- Projets sportifs (ex : CREPS base de Salvat / Aménagement du Stade Verchère dans l'Ain /Centre nautique à Yssingaux)
- Voies douces (ex : Voie douce Caverne liaison Via Rhôna (ligne générique))
- Transport (ex : Réalisation d'un appontement fluvial industriel mutualisé à Laveyron)
- Santé (ex : Hôpital de Voiron)
- Agriculture (ex : Plan Beaujolais)
- Economie (ex : Pôle de l'entrepreneuriat du Pays de Gex)
- Aménagements du territoire autres (ex : Parc Mikado (aménagements secteurs Nord-Ouest) / Rénovation de la piscine R SOMMET de Saint Etienne Métropole / Lycée VERCINGETORIX à Romagnat / 'Salle polyvalente Hermillon en Maurienne) / revitalisation des centres bourgs ...
- Etudes (Etat) : revitalisation des centres-bourgs, plate-forme d'animation pilote à l'immobilier de loisirs en montagne...
- Ingénierie territoriale (Etat) : chef de projet Centres-Bourgs, chef de projet dans la démarche du grand chantier Lyon-Turin...

Exemple d'opération : Aménagement des bords de Loire :

Le fleuve Loire est porteur de nombreux enjeux pour la Ville de Roanne car il constitue une richesse importante sur les plans économiques, social et environnemental. C'est pourquoi la ville de Roanne a mis en place un ambitieux projet de reconquête des bords de Loire et du port Canal.

L'espace des berges de la Loire et du port Canal offriront à terme un espace de nature et de loisirs de l'ordre de 14 hectares à proximité de la passerelle modes doux.

Cet aménagement sur la partie sud (phase 1) met en exergue les atouts de la commune en termes d'offre d'espaces verts et de paysages naturels.

Les travaux ont été les suivants :

- Aménagement des Berges du sud du pont de Roanne et de la place Aristide Briand
- Mutation de la voie de la levée en promenade mode doux, se poursuivant au sud par une passerelle traversant le Renaison, la requalification du chemin de halage, la création d'estacades pour passer à travers l'ouvrage S.N.C.F. et récupérer le chemin de Halage

Un renouvellement végétal est effectué au fur et à mesure des différentes phases de travaux. Le mobilier urbain est le résultat d'un état des lieux et de visites de projets récents et emblématiques de la ville. Il se décline selon un gradient VILLE-PARC-FLEUVE. Des jeux d'eau sont également intégrés au projet ainsi que l'éclairage et la mise en lumière.

Le coût de projet de la première phase d'aménagement est de 7 938 028 € HT.

Participation Région: 2 372 000€



Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet Urbain

Commentaires / Eclairages :

S'agissant du renouvellement urbain :

Le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)** a été établi en 2014 et arrivera à échéance en 2030. Il vise une transformation des quartiers présentant les difficultés sociales et les dysfonctionnements urbains les plus importants grâce à un impact global, urbain, économique, social et environnemental.

Le territoire régional comprend **53 projets** dont la liste a été arrêtée en avril 2015 :

- 19 projets d'intérêt national (PRIN)
- 34 projets d'intérêt régional (PRIR)

Suite à la signature des protocoles de préfiguration, permettant de la réalisation des études et de mobiliser l'ingénierie nécessaire pour finaliser les projets, **toutes les conventions pluriannuelles de renouvellement urbain relatives aux PRIR ont été signées en 2019-2020. Les projets sont en cours de réalisation.**

S'agissant de la politique de la ville :

En Auvergne-Rhône-Alpes, la **mise en place de la nouvelle géographie prioritaire** telle que définie par la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a identifié **140 quartiers prioritaires (16 en Auvergne, 124 en Rhône-Alpes).**

Par ailleurs, **45 nouveaux contrats de ville** (7 en Auvergne, 38 en Rhône-Alpes) ont été élaborés en 2015, à l'échelle intercommunale, pour une durée de 6 ans. Ces contrats ont défini des orientations générales et des objectifs relatifs à la cohésion sociale, au cadre de vie et au renouvellement urbain, au développement de l'activité économique et de l'emploi, aux valeurs de la République et à la citoyenneté ainsi qu'aux trois axes transversaux suivants : égalité femmes-hommes, jeunesse, lutte contre les discriminations.

Enfin, en 2020, la région Auvergne-Rhône-Alpes comptait 25 délégués du préfet, mobilisés sur dix départements, et bénéficiait d'une dotation de 507 postes d'adultes-relais pour la mise en œuvre d'action de médiation sociale dans les quartiers.

Dans sa délibération du 18 mai 2017, la région Auvergne-Rhône-Alpes a indiqué qu'elle mobilisera des crédits spécifiques pour le renouvellement urbain et la cohésion sociale **pour les territoires repérés les plus fragiles**, en réorientant **son intervention prioritairement en investissement**. Cette intervention a été formalisée dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 (CPER).

Le soutien régional s'est mobilisé :

- Sur le volet cohésion sociale plus particulièrement pour l'amélioration du cadre de vie et la réussite éducative,
- Sur le volet renouvellement urbain, en accompagnement des sites présentant des dysfonctionnements urbains importants et labellisés par l'ANRU « Projets de Renouvellement d'Intérêt Régional » -PRIR – ainsi, que sur d'autres sites, présentant des signes de fragilités urbaines, **qui ont été repérés par la Région**, en intervenant seule dans le cadre d'un « Projet Urbain Régional » – PUR.

Nombre de projets financés sur 2015-2020 par la Région : 31 PRIR et 22 PUR soient 53 projets

Nombre de projets financés sur 2015-2020 par l'Etat : 19 PRIN -34 PRIR soient 43 projets

Exemple d'opération : réhabilitation Centre-Ville de Romans

La Ville de Romans est engagée dans plusieurs d'opérations d'aménagement dont l'objectif est le développement de l'attractivité du centre-ville, notamment par une recherche de valorisation du patrimoine allié à de multiples animations commerciales et festives.

La place Zamenhof, située au cœur du centre historique, fait partie de ces opérations.

Enjeux :

- Renforcer l'attractivité du centre ancien par la reconquête d'une friche (ancien conservatoire de musique) et un réaménagement très qualitatif de la place
- Redynamiser par l'apport d'activités économiques (installation d'une entreprise locale 6tematik (Digitalisation / Ecommerce / Réalisation de sites et plateformes web sur-mesure / Espace Coworking)
- Faire parler de Romans sous l'angle « redynamisation au travers d'un partenariat public / privé »

Principaux aménagements

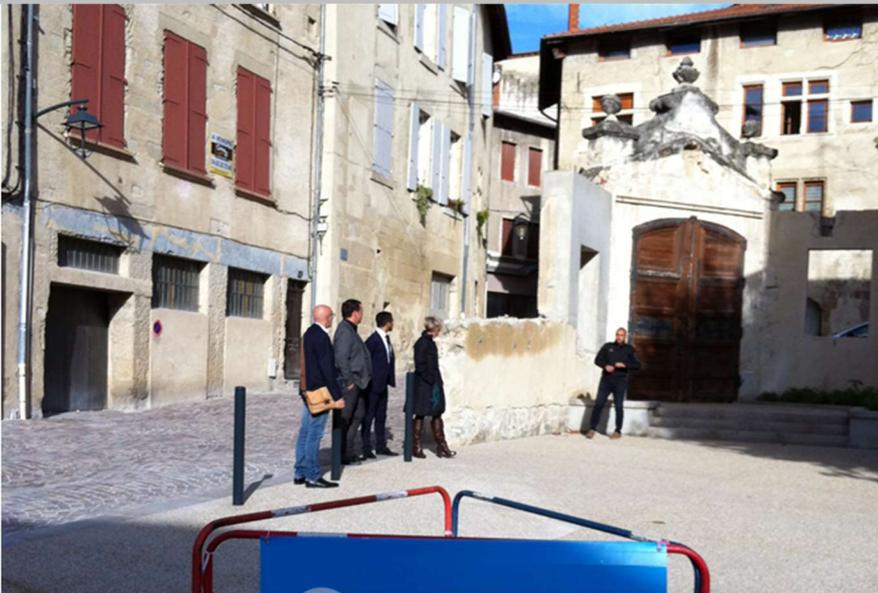
- Création d'une esplanade au sud de l'ancien Conservatoire de musique
- Mise en valeur de l'ancien Porche de l'Ecole de garçons
- Mise en accessibilité PMR
- Création d'une circulation piétonne entre la ville « haute » et la ville « basse ».
- Travail sur les végétaux existants de la place (tilleuls, platanes)

Coûts des travaux et financement

- Dépenses : 787 000 euros
- Participations :
 - o Région : 393 500 euros (50 %)

Département : 157 000 euros

Exemple : Salon Tech&Bio réalisation d'un site web multilingue, espace sécurisé de réservation de stand



Pose 1^{ère} pierre janvier 2020

Fiche Bilan CPER 2015-2020 : Volet territorial : autres dispositifs

Détail

Dispositif concerné	Montants contractualisés Région 2019 (en M€)	Montants contractualisés Etat (en M€)
Montagne	75	
Contrat Ambition Région	300	
Ruralité	80	
Bourg centre	65	
Villages remarquables	15	
Action cœur de ville	45	
Sécurité	10	
Foncier	5	
Total autres dispositifs	595	0

Eclairages :

Lors de l'avenant n°2, la Région a souhaité réaliser des ajustements sur le volet territorial. Il s'agit principalement :

- L'inscription de la seconde génération du dispositif « contrat ambition région » et des bonus « plan en faveur de la ruralité » : Aides déployées à compter de 2017 et qui doivent s'adapter à l'évolution des territoires ;
- L'inscription du plan montagne, du dispositif « villages remarquables » et des actions en faveur du foncier ;
- L'inscription du soutien à la vidéoprotection en direction des communes : l'inscription de l'action au CPER est nécessaire pour permettre l'intervention de la Région.